

HEIVA *i* PARIS

RÈGLEMENT 2024

1 - Le HEIVA i PARIS, 9ème édition (HiP9) est une compétition internationale de 'Ori Tahiti ouverte à tous danseurs/euses de toute nationalité pour concourir à l'événement dans différentes catégories.

La compétition se déroulera au théâtre XXXX à **PARIS**

Le vendredi 23 février 2024 à 20h00, Soirée d'Ouverture

Troupes Mehura & Troupes 'Otea. Remise des prix des différentes catégories + annonce finalistes

Le samedi 24 février 2024 à 14h00

Selection des solistes 'Ori Tama/Vahine/Tane, duo et troupes 'Otea Tama. Remise des prix des concours Tama, des duos ainsi que des différentes catégories adultes + annonce finalistes.

Le samedi 24 février 2024 à 20h00, Grande Soirée des Finales

Soirée des Finales avec Remise des Prix des concours adultes solistes et troupes

2 - Frais d'inscription :

Les frais d'inscription s'élèvent à :

- **60 euros** (hors commissions bancaires) : Forfait pour 1 candidat adulte se présentant dans 1 ou plusieurs catégories (candidats ayant 15 ans et + à la date du concours).
- **35 euros** (hors commissions bancaires) : Forfait pour 1 enfant se présentant dans 1 ou plusieurs catégories Tama (candidats entre 6 et 14 ans à la date du concours)

IMPORTANT : Les frais d'inscriptions comprennent les frais de dossier **uniquement pour le candidat et ne sont pas remboursables.**

Le nombre d'inscriptions à la compétition est limité à la capacité d'accueil du théâtre, une modération est appliquée pour chaque candidature posée. Les inscriptions déjà réglées seront prioritaires.

Backstages / coulisses

Pour les candidats en compétitions adultes, les frais d'inscription ne vous donnent pas droit ni à un accompagnant ni à une place dans le public.

Les candidats des catégories adultes devront se présenter seuls sous peine de disqualification.

Seuls les candidats des catégories TAMA seront accompagnés du tuteur/accompagnant qui sera renseigné 1 mois avant le concours, l'inscription ne donne pas droit à des places dans le public.

Pour la séance des finales, les troupes sélectionnées pourront avoir 1 accompagnant pour les aider (maquillage/costume/coiffure) et respecter le timing du programme. Chaque troupe devra communiquer l'identité de son accompagnant à l'organisation le jour de l'événement.

Du personnel qualifié accompagnera les compétiteurs en backstage.

De l'eau sera mise à la disposition des candidats en coulisses.

Pas de grignotages autorisés en coulisses, veuillez à vous restaurer avant ou en dehors de la salle ainsi qu'à laisser les coulisses dans le même état que vous l'avez trouvé (ou proche).

Sécurité : Ne pas mettre de monoï sur le corps si vous faites des poses au sol, cela met en danger les autres candidats, merci.

3 - Dates des inscriptions

Les inscriptions débutent le 20 juin 2023, se clôturent le 31 janvier 2024 à 23h00. Elles doivent avoir été réglées à cette date pour être validées.

Toute inscription après ce délai sera refusée.

Lorsque la capacité maximale de compétiteurs est atteinte par catégorie, cette dernière sera fermée.

4 - Condition Physique des candidats

Chaque candidat déclare en tout état de cause, lors de son inscription avoir fait contrôler préalablement par un médecin son aptitude à pratiquer une activité sportive/danse et détenir l'attestation en ce sens établie par le médecin de manière à pouvoir la produire si la production du Heiva i Paris la demande. Le candidat s'engage par ailleurs à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène, et à respecter le règlement du HEIVA I PARIS en ce sens. En cas de santé particulière, il est de la responsabilité du candidat d'en informer l'organisation pour qu'elle prévienne le médecin sur place.

Mesures anti-COVID ou autre mesure gouvernementales

Si la situation le nécessite, nous devrons appliquer les normes gouvernementales en vigueur.

5 - Présentation des candidats

Les candidats doivent se présenter aux séances des éliminatoires et des finales, aux heures ci-dessous :

à 16h00 le vendredi 23 février 2024 pour les candidats des TROUPES

à 12h00 le samedi 24 février 2024 pour les candidats des épreuves TAMA, duo & solistes Adultes

à 18h00 pour les finales du samedi 24 février 2024 pour tous les qualifiés

Le déroulé est communiqué la semaine qui précède la compétition.

6 - Les Catégories :

Concours enfants

TAMA -

Filles : 'ORI TAMAHINE SOLO

3 catégories d'âge : 6 à 8 ans // 9 à 11 ans // 12 à 14 ans

Garçons : 'ORI TAMAROA SOLO

3 catégories d'âge : 6 à 8 ans // 9 à 11 ans // 12 à 14 ans

TROUPES 'OTEA TAMA (formation à partir de 4 G/F de 6 ans à 14 ans à la date du concours)

Concours Adultes

a/ AMATEUR :

VAHINE : 'ORI VAHINE SOLO (OTEA)

4 catégories d'âge : 15 à 19 ans // 20 à 29 ans // 30 à 39 ans // 40 ans et +

MEHURA : formation de 5 pers à 10 H/F de 15 ans et + à la date du concours*

TROUPES 'OTEA : formation de 5 pers à 10 pers H/F de 15 ans et + à la date du concours*

A la fin de la compétition, les vainqueurs des catégories amateurs Ori Vahine solo, troupes Mehura et 'Otea seront promus à la catégorie PRO si les résultats obtenus sont suffisants pour intégrer la catégorie, cette décision est à la discrétion des organisateurs.

b/ PRO :

Sont considérés comme PRO tout candidat ayant terminé vainqueur de sa catégorie dans le lors d'un concours de 'Ori Tahiti reconnu par l'organisation.

'ORI VAHINE SOLO : Tous âges confondus

MEHURA*

TROUPES OTEA*

Si la troupe ou le candidat ne concourent pas dans une catégorie similaire dans les 2 ans, elle redescendra automatiquement en catégorie AMATEUR sauf à la discrétion des organisateurs.

c/ TANE :

TANE : 'ORI TANE SOLO

2 catégories d'âge : 15 à 29 ans // 30 ans et + (si le nombre de participants le permet)

d/ DUO :

DUO : formation de 2 pers H/F, F/F, H/H de 15 ans et + à la date du concours*

***Pour les catégories de troupes et Duo, les tane doivent danser le Ori Tane et les vahine doivent danser le Ori Vahine**

7 – Le programme par séance pour chaque catégorie

Le VENDREDI à 20h00 :

à la fin de la séance des troupes, plusieurs prix seront remis et les sélectionnés pour la finale du lendemain annoncés.

Le prix du meilleur costume sera attribué 1 pour les troupes Mehura et 1 pour les troupes 'Otea .

Troupes MEHURA & OTEA :

Le podium des 3 meilleurs de la catégorie Mehura & Otea Pro seront annoncés et récompensés
Le podium des 3 meilleurs de la catégorie Mehura & Otea Amateur seront annoncés et récompensés
Le meilleur résultat de la catégorie Mehura Européen & Otea Européen

Seront qualifiés pour la finale du samedi : les 6 premiers du classement général (amateur + pro)
MEHURA puis troupe 'OTEa.

Ils concourront en finale pour déterminer le podium Overall Final.

Le SAMEDI à 14H :

à la fin de la séance des tama et solistes & duo adultes, plusieurs prix sont remis et les adultes sélectionnés pour la finale de la soirée du samedi seront annoncés.

Catégories TAMA* : Les podiums et vainqueurs des 3 catégories d'âge solistes Filles/Garçons seront annoncés et récompensés ainsi que le podium et le vainqueur de la catégorie Troupe 'Otea TAMA.

* Le minimum requis pour considérer qu'il y a compétition est de 2 participants.

Si le minimum n'est pas atteint, l'organisation considérera que c'est de l'exhibition.

Catégories Adultes :

'ORI VAHINE SOLO* :

Seront annoncés :

Le podium et vainqueur de la catégorie ORI VAHINE SOLO Pro

Les podiums et vainqueurs des catégories ORI VAHINE SOLO Amateur par catégorie d'âge

La vainqueur de la catégorie ORI VAHINE SOLO Europe (résidente en Europe)

* Le minimum requis pour considérer qu'il y a compétition est de 4 participants dans la catégorie.

Si le minimum n'est pas atteint, l'organisation considérera que c'est de l'exhibition.

Les 12 premières du classement général (tous âges confondus, amateur + pro) seront annoncés comme qualifiées pour la finale du samedi soir.

Elles concourront par 2 en duel pour déterminer le podium final et le vainqueur du classement général des 'ORI VAHINE SOLO de sa catégorie.

'ORI TANE SOLO :

Si le nombre le permet, les 6 premiers du classement général seront annoncés comme les 6 qualifiés pour la finale du samedi. Ils concourront en finale par 2 pour déterminer le podium final et le vainqueur de la catégorie.

Le minimum requis pour considérer qu'il y a compétition est de 3 participants par catégorie d'âge.

Si le minimum n'est pas atteint, l'organisation considérera que c'est de l'exhibition.

Le vainqueur de la catégorie ORI TANE SOLO Europe (résident en Europe) sera annoncé

Duo :

Le podium et vainqueur de la catégorie Duo sera annoncé et récompensé.

Il sera à la discrétion de l'organisation de décider d'une exhibition en finale pour le vainqueur.

Le SAMEDI à 20h00 : à la fin de la séance des finales, plusieurs prix sont remis et podiums annoncés.

Le podium et vainqueur ORI VAHINE SOLO toutes catégories
Le podium et vainqueur ORI TANE SOLO toutes catégories
Le podium et vainqueur TROUPES MEHURA toutes catégories
Le podium et vainqueur TROUPES OTEA toutes catégories

Sur la scène, Les prix seront remis par des hôtesse sous le regard des jury, partenaires et organisateurs. Toutes les notes seront à retirer sur votre compte utilisateur HiP's league.

8 - Musiques

TAMA SOLO : les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 1'20 et toutes les prestations sont improvisées.

TROUPE 'OTEA TAMA: l'organisation proposera un choix de 2 musiques originales OTEA de 1'20 environ qui seront jouées en live sur scène par les musiciens.
Une bande son au format MP3 sera fournie par l'organisation en septembre 23 à télécharger sur votre compte Hipsleague.

'ORI VAHINE SOLO PRO & AMATEUR : les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 2'00 et toutes les prestations sont improvisées.

'ORI TANE SOLO : les musiques originales de percussions polynésiennes jouées par un orchestre live sont d'une durée d'environ 2'00 et toutes les prestations sont improvisées.

MEHURA PRO et AMATEUR : La formation propose à l'organisation une musique *APARIMA lente* de 2'30 (à 5secondes près).
La bande son fournie doit d'être de bonne qualité sonore et au format MP3 ou WAV et uploadée sur le compte hipsleague du leader de troupe (nous écrire lorsqu'une nouvelle version est mise sur le site afin que votre dossier soit actualisé en temps réel).
Si la musique retenue est déjà dans la programmation MEHURA ou ne convient pas à l'organisation, la formation devra en choisir une autre.
Toutes les troupes devront présenter le même programme sur la même chanson lors de la séance du vendredi soir et du samedi soir (pour les troupes qualifiées).

TROUPE OTEA : l'organisation proposera un choix de 3 musiques originales OTEA de 2'00 environ qui seront jouées en live sur scène par les musiciens.
Une bande son au format MP3 sera fournie par l'organisation en septembre 23 à télécharger sur votre compte Hipsleague.

DUO : l'organisation proposera un choix de 2 musiques originales OTEA de 2'00
Une bande son au format MP3 sera fournie par l'organisation en septembre 23 à télécharger sur votre compte Hipsleague.

9 - Le Jury

Il est composé de professionnels et personnalités reconnues dans le 'Ori Tahiti choisies par les organisateurs.

Le jury est souverain et est seul légitime à noter et désigner les vainqueurs. Sa décision finale doit être respectée.

Les organisateurs n'interviennent pas dans les notations et les résultats.

10 - Notation

Chaque membre du jury attribue une note à chaque concurrent.

Les critères de notation se basent sur : la variété des pas, fluidité des mouvements, respect du rythme, technique des mouvements, originalité, expression du corps et des gestes, émotion transmise, déplacements dans l'environnement, gestuelle adaptée au texte, tenue/costume et pour les formations, la symbiose et la complicité seront également notés.

MEHURA	SCORE / 80	Thème / 20	Synchro / 20	Artistique / 20	Choreo / 20
Troupe 'OTEA	SCORE / 80	Rich. Choreo / 20	Technik / 20	Synchro / 20	Artistique / 20
OVS	SCORE / 80	Rich. Choré / 20	Technik / 20	Quality Fa'arapu / 20	Artistique / 20
OTS	SCORE / 80	Rich. Choré / 20	Technik / 20	Qlity Paoti / 20	Artistique / 20
TAMA	SCORE / 40	Technique / 20	Artistique / 20		

Notation DUO à venir

11 - Pas de danse imposés

Pour les *vahine* :

'ORI VAHINE SOLO, DUO, TROUPES MEHURA & OTEA : une variété de 3 pas différents au minimum doivent être présentés, dont le *fa'arapu* qui est imposé et obligatoire dans les concours *ote'a*.

Pour les *tane* :

'ORI TANE, DUO, TROUPES MEHURA & OTEA : une variété de 3 pas différents minimum doivent être présentés, dont le *pa'oti* qui est imposé et obligatoire.

Pour les *Tama* :

'ORI TAMAHINE SOLO et Troupe 'Otea Tama : une variété de 2 pas différents au minimum doivent être présentés, dont le *fa'arapu* qui est imposé.

'ORI TAMAROA SOLO et Troupe 'Otea Tama : une variété de 2 pas différents minimum doivent être présentés, dont le *pa'oti* qui est imposé.

12 - Tenue

POUR LES VAHINE

Ori Vahine Solo et tamahine :

un *tape'a titi* (soutien gorge) en coton ou seins-coco, les soutiens gorges doivent être recouvert d'un tissu ou décorés.

un *pareu* unicolore 100% coton avec une longueur arrivant au genoux ou juste au dessus. (toute longueur au delà sera sanctionnée, et nous vous prêterons un paréo qui remplit nos conditions) noué à la taille (attache en boudin non autorisée)

Des personnes seront chargée de vérifier les paréos juste avant l'entrée en scène et prêteront 1 pareu si le votre ne rempli pas les conditions ci dessus mentionnées.

Les tailles ou ceintures ne sont pas autorisées dans cette catégorie

Troupes Mehura :

Costume libre (robe ou pareu) avec longueur jusqu'aux chevilles. Toutes matières autorisées

Troupes OTEA :

Costume libre (more ou pareu) créations végétales ou en tissus

Duo :

Costume libre

POUR LES TANE

Ori tane Solo et Tamaroa :

un *pareu* unicolore uniquement.

Décoration de bras autorisées, jambières frangées interdites pour cette catégorie.

Troupe Mehura, Troupe Otea :

Pareu ou pantalon en tissus autorisé (pas de blue jean autorisé)

Duo :

Costume libre

Pour les catégories de groupe, pour tout accessoire sur scène (bâton, lance, etc...), toujours demander à l'organisation pour validation, afin de ne pas être pénalisé.

POUR TOUS LES CONCURRENTS

Les couronnes de tête, coiffes, pique cheveux, serre-têtes, bandeaux,... en végétal frais ou synthétique, en coquillages ou plumes sont autorisés. Les parures pour le cou et poignets assorties sont autorisées. Les colliers ou couronnes de cou des *vahine* s'arrêtent à hauteur du *tape'a titi*. Les accessoires pour les bras sont autorisés.

ATTENTION : les montres, alliances, bagues, boucles d'oreilles, piercings visibles au visage, au nombril et autres bijoux personnels sont interdits. Les chewing-gums sont interdits sur scène. **Les pareu en fibranne ne sont pas autorisés dans la catégorie Ori Vahine Solo.** Vous risquez de perdre des points si vous en portez un. Tout accessoire non visible pouvant aider à amplifier la vitesse d'exécution de certains mouvements (chambre à air avec sable autour de la taille sous le pareu, etc ...) sont interdits et entraînent une disqualification immédiate ou différée avec destitution du titre si la faute est prouvée même après la compétition.

ATTENTION : un accessoire ou élément du costume perdu pendant la prestation expose le concurrent à une pénalité.

Obligatoire : le port d'un sous vêtement (slip, string, culotte, boxer, etc ...) est obligatoire pour des mesures d'hygiène et de captation/diffusion d'image.

13 - Disqualification

Tout retard doit être annoncé aux organisateurs au minimum 2 heures avant la convocation des concurrents.

Tout retard non annoncé aux organisateurs ou toute non présentation au concours donne lieu à une disqualification immédiate et à un non remboursement des frais d'inscription.

Tout comportement non respectueux, injurieux, antisportif ou provocateur envers les autres participants, les organisateurs, le jury, le public, un membre du staff, le lieu de l'événement, ou une tierce personne située dans ce même lieu, sera sanctionné par une disqualification immédiate du candidat. Ce candidat s'expose à un déclassement et une exclusion de tout événement que nous produirons en Europe ou dans le monde.

Tout candidat en état d'ébriété ne peut accéder ni au backstage ni à la scène et est sanctionné par une disqualification immédiate.

Tout candidat qualifié en finale, s'engage à se présenter à l'heure dite dans le déroulé afin d'effectuer sa performance sous peine d'être disqualifié et déclassé.

14 - Engagement du candidat pour le partage des prestations scéniques & photos

Le candidat peut partager les photos et vidéos des performances sur scène mises à disposition par le Heiva i Paris sur nos réseaux dans le but de promouvoir sa participation à l'événement en mentionnant @heivaiparis.

Le candidat s'engage à ne pas filmer ou faire filmer par une tierce personne les prestations sur scène pour les exploiter sur tous supports de diffusion (internet, tv, etc)

Le candidat s'engage à ne pas utiliser à des fins commerciales (affiches, workshops, spectacles, flyers, et autre outil promotionnel) les photos et ou films captés lors de la compétition car les droits d'image appartiennent à la production et encourent des poursuites si tel est le cas.

Les films des prestations scéniques sont la propriété du diffuseur de la captation et de SERENA CARLTER qui se réservent le droit de saisir les tribunaux de Papeete en cas de litige.

15 – Droits d'image

Les droits d'image du candidats sont à signer lors de l'inscription et sont non révocables.

